



Direction générale de la concurrence, de la consommation
et de la répression des fraudes

Paris, le 21 décembre 2017

Communiqué de presse

Rappel par le groupe Lactalis de nouveaux produits fabriqués ou conditionnés sur son site de Craon (53)

La DGCCRF prend acte de la décision du groupe Lactalis de rappeler de nouveaux produits fabriqués ou conditionnés par Lactalis Nutrition Santé sur son site de Craon (53).

Le 2 décembre 2017, le groupe LNS, informé de la survenue de 20 cas de salmonellose chez des enfants âgés de moins de 6 mois ayant consommé ses produits, [avait annoncé le retrait et le rappel de 12 références de laits infantiles produits sur ce même site.](#)

Au lendemain de l'alerte, la direction générale de la concurrence, de la consommation et de la répression des fraudes (DGCCRF) et la direction départementale de la cohésion sociale et de la protection des populations (DDCSPP) de la Mayenne ont diligenté des investigations qui ont conduit Bruno LE MAIRE, ministre de l'Economie et des Finances, à conclure que les mesures prises par l'entreprise n'étaient pas de nature à maîtriser le risque de contamination des produits de nutrition infantile ayant transité par l'une des tours de séchage du site.

Le 9 décembre 2017, le ministre [a ainsi décidé d'étendre la mesure de retrait-rappel](#) en ordonnant la suspension de la commercialisation et des exportations des produits de nutrition infantile fabriqués dans l'usine de Craon, ayant transité par cette tour de séchage, en raison d'un risque de contamination par des salmonelles. Il en a également ordonné le rappel.

Ce jour, [le groupe LACTALIS annonce](#) étendre le rappel à de nouveaux produits fabriqués ou conditionnés sur son site de Craon, produits dont la liste est publiée sur son site internet. Il s'agit notamment de produits commercialisés sous marque PICOT, MILUMEL et TARANIS.

La DGCCRF prend acte de cette décision et continue ses investigations sur l'ensemble du site, notamment pour contrôler l'effectivité des opérations de retrait-rappel.

Par ailleurs, les autorités sanitaires tiennent à disposition des parents sur le [site Internet du ministère des Solidarités et de la Santé](#) des conseils et des recommandations de substitutions possibles de ces produits en lien avec la Société Française de Pédiatrie.

Contact presse : 01 44 97 23 91 - communication@dgccrf.finances.gouv.fr

